

J. Traoré



*Le 09/03/2016
Vu
2*

Fédération Malienne de Football
M. **Traoré** Yacouba Sidiki
Secrétaire Général

Par courriel : malifoot@afribone.net.ml

Zurich, le 07 Mars 2016
ASG/clo/zng

Retombées financières des Coupes du Monde de la FIFA U-20 (Nouvelle-Zélande 2015), et U-17 (Chili 2015)

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous tenons à féliciter le Mali pour son excellente participation en 2015 lors des Coupes du Monde de la FIFA des U-20 en Nouvelle-Zélande au cours de laquelle le Mali brigue la troisième place, et la Coupe du Monde des U-17 au Chili qui voit le Mali finaliste de cette compétition remportée par le Nigeria. Ceux-ci sont des signes très encourageant pour le football Malien, et le résultat des efforts de développement entrepris par votre fédération ces dernières années.

maliweb.net

Contrairement à la Coupe du Monde des seniors, les fédérations participants aux Coupes du Monde des U-20, et U-17 ne reçoivent pas de retombées financières pour ces compétitions. Néanmoins, la FIFA prend en charge les frais de transports et hébergements des équipes qualifiées. Par conséquent, le Mali comme toutes les autres fédérations n'a pas reçu de retombées financières pour ces compétitions

Dans l'espoir que ceci vous apporte un peu plus de clarté sur cette question, Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

FIFA

Markus Kattner
Secrétaire Général par intérim

PSX



FEDERATION SENEGALAISE DE FOOTBALL

16-0179

N° /FSF-SG

Dakar, le 22 FEV 2016

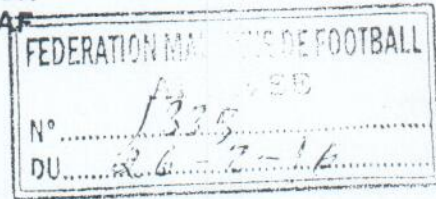
LE SECRETAIRE GENERAL

J. J. J.

A MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL
DE LA FEDERATION MALIENNE
DE FOOTBALL

**OBJET : DEMANDE D'INFORMATION SUR L'UTILISATION
DES DROITS TV DES COMPETITIONS DE LA CAF**

Réf. : V/L n°424/2015-2016/FEMAFoot du 19 février 2016



Monsieur le Secrétaire Général,

J'accuse réception de votre correspondance citée en référence relative au sujet inscrit en objet et vous en remercie.

En retour, je voudrais porter à votre aimable attention que les recettes des droits TV générées par la participation de notre Equipe Nationale "A" ou locale aux compétitions de la CAF sont entièrement utilisées par notre association nationale dans le cadre de :

- son fonctionnement ; maliweb.net
- l'exécution de son programme de développement du football local dans tous ses aspects (Compétitions, infrastructures, programmes de formation, etc.) ;
- la prise en charge partielle de la préparation et de la participation aux joutes internationales de nos équipes de jeunes et féminines.

Espérant avoir ainsi répondu à vos préoccupations, veuillez agréer, *Monsieur le Secrétaire Général*, l'expression de ma considération distinguée.

Victor Sch CISSE





اتحادية كرة القدم الجمهورية الإسلامية الموريتانية
اتحادية كرة القدم الجمهورية الإسلامية الموريتانية
Nouakchott le 23 FEB 2016

00000040

N°...../SG

Le Secrétaire Général

FEDERATION MALIENNE DE FOOTBALL
N°.....1385
DU.....24-02-2016

الأمين العام

A

Monsieur le Secrétaire Général de la Fédération Malienne de Football

Objet : Re-demande d'informations sur l'utilisation des droits TV des compétitions de la CAF

Réf : V/L N°424/2015-2016/FEMAFOOT

Monsieur le Secrétaire Général,

Comme suite à votre correspondance ci-dessus citée en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit :

- Notre pays n'a jamais atteint le niveau du vôtre dans les compétitions continentales et de la Coupe du Monde pour bénéficier d'un apport et pouvoir vous édifier sur les procédures de sa gestion et de son utilisation.
- Tous les fonds provenant de la FIFA sont consignés dans un compte bancaire intitulé 'Programmes de Développement de la FIFA », conformément à l'exigence de la FIFA. Ce compte est géré uniquement par la Fédération, sans l'intervention d'une tierce personne. Lesdits fonds sont destinés à des rubriques et projets bien spécifiés par la FIFA.
- L'apport de la FIFA réuni constitue un taux de 15% de nos recettes
- Les équipes nationales sont entièrement prises en charge par l'Etat.

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement complémentaire.

Recevez, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos salutations les meilleures.

Ahmedou MBÉIRICK